

EXTRAIT:

**GRAND
CHÂTELLERAULT**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 25

PRESENTS (21) : M.ABELIN, M.PEROCHON, M.SULLI, M.COLIN, M.PICHON, Mme LAVRARD, M.TREMBLAIS, Mme BARREAU, Mme AZIHARI, M.MEUNIER, M.BEN EMBAREK, M.PREHER, M.BONNET, M.DAGUISE, Mme MOREAU, M.JUGE, M.BARBOT, M.HENEAU, M.GUIMARD, Mme PIAULET, M.MELQUIOND

POUVOIRS (2) :

M.GAUTHIER donne pouvoir à Mme PIAULET
M.CHAINE donne pouvoir à M.SULLI

EXCUSES (2) :

Mme BOURAT
Mme DE COURREGES

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard PEROCHON

RAPPORTEUR : Monsieur Mohamed BEN EMBAREK

OBJET : Subvention de soutien à un projet "Initiatives Jeunes"

La Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault soutient les jeunes, à travers le dispositif "initiatives jeunes" dans la réalisation de leur projet, culturel, social, de prévention ou dans la mise en place de manifestations. Cette aide consiste en l'attribution d'une aide financière versée aux jeunes ou à une association support du projet et / ou d'une aide technique en soutien à un premier projet, d'initiative individuelle ou collective en autonomie ou d'initiative collective en association, et se concrétise par l'attribution d'une bourse.

Chaque projet retenu devra faire l'objet d'une restitution par le biais d'un support audio, vidéo, photo ou autre à visée pédagogique, à destination du public mais aussi de toute structure définie initialement dans le projet ou qui en exprime le souhait : écoles, collèges, lycées, points « jeunes », maisons de quartier dans le territoire de Grand Châtellerault.

A ce titre, 2 dossiers ont été déposés :

- Dossier de Hugo COTTIN :

Hugo COTTIN a 20 ans et est domicilié à Antran, commune membre de Grand Châtellerault. Étudiant en troisième année de langues étrangères appliquées à Poitiers, il souhaite effectuer son stage de fin d'année à Castellón de la Plana, ville espagnole jumelée à Châtellerault. Lors de ce stage, il réalisera l'accueil du public, la promotion des originalités de la ville ou encore la programmation d'événements culturels. Au-delà de ses missions, ce jeune souhaite perfectionner son niveau d'espagnol et réaliser son rêve qui est de devenir journaliste afin d'effectuer l'ensemble de sa carrière professionnelle en Espagne ou dans un pays d'Amérique du Sud.

Hugo COTTIN réalisera son projet avec un budget global de 1 350 €. Il sollicite une subvention de 450 €.

- Dossier des Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France (EEuF) – Groupe Local de Poitiers :

Louis MAGNAN a 18 ans et est élève au lycée Berthelot en Terminale Scientifique. Il

COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation

du 17 septembre 2018

n°27

page 2/3

habite Châtellerault. Il s'appuie sur l'association des EEUdF pour déposer son dossier de demande de financement.

Passionné par le scoutisme et adhérent à l'association des Éclaireuses et Éclaireurs Unioniste de France (EEUdF), Louis décide en mai 2017, avec 5 amis scouts, de se lancer dans un projet de solidarité internationale.

Fort d'une identité commune, qui s'est forgée à travers les nombreux camps effectués ensemble, le groupe constitué de jeunes de 17 à 18 ans, a d'abord mûri un projet autour de valeurs fédératrices telles que la protection de la nature, la vie en collectivité, l'autonomie ou encore l'ouverture vers l'autre.

Louis et ses amis choisissent de se lancer dans un projet ambitieux, porté sur l'Afrique et l'écologie. Le travail de réflexion du groupe a permis d'avancer 3 grands objectifs : découvrir de nouvelles cultures, vivre en harmonie avec la nature et adopter de nouvelles alternatives de vie.

Après une rencontre avec l'ONG « Bénin develop », les jeunes ont choisi de s'orienter vers un projet avec le Bénin. Nommé « Toutem (partage en Béninois) Poitiers-Cossi : entre culture et agriculture », le projet se déroulera près de la ville de Gouandé, dans un petit village nommé Cossi. Accompagnés par l'EEUdF et par l'ONG, les jeunes participeront à des échanges interculturels avec des béninois du village à travers différentes actions et activités collectives, puis ils participeront aux activités agricoles et à des actions de développement, principalement celles de la ferme de Tadisu, située à Cossi.

Pour valoriser ce projet, et après avoir suivi en France une formation autour de la création d'un produit vidéo, les jeunes auront à charge de réaliser un documentaire sur l'agriculture familiale du nord Bénin, à travers le regard croisé du groupement français et du groupement béninois.

Louis MAGNAN, représenté par l'association EEUdF, réalisera son projet avec un budget global de 27 502 €. Il sollicite une subvention de 600 €.

* * * * *

VU la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

VU l'arrêté 2017_SPC-34 du 17 mai 2017 relatifs aux statuts de Grand Châtellerault,

VU l'article 3.II.3.1 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif à la compétence à la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,

VU la délibération n°21 du bureau du 14 septembre 2015 relative au nouveau règlement du dispositif « initiatives-jeunes »,

CONSIDERANT l'intérêt local du dispositif « Initiatives Jeunes » et des projets de jeunes Châtelleraudais,

COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation

du 17 septembre 2018

n°27

page 3/3

CONSIDERANT qu'il est opportun de soutenir les jeunes dans leurs projets dans le cadre de ce dispositif,

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission du 5 juillet 2018 relative aux projets portés,

Le bureau, ayant délibéré, décide d'attribuer :

- à Hugo COTTIN la somme de 210 €,
- à l'Association des Eclaireuses et Eclaireurs Unioniste de France – Groupe Local de Poitiers la somme de 500 €,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention ci-jointe et toutes les pièces relatives à ce dossier,

Le montant de la dépense sera imputé sur la ligne budgétaire 422.1 / 6574 / 5370

UNANIMITE

Certifié exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège de Grand Châtellerault le 19/09/18

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER